



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rouen, le 3 juillet 2023

Madame la maire, Monsieur le maire,

La démocratie vit de l'expression des opinions et même des émotions, individuelles ou collectives. Ce principe consacré par notre Constitution s'applique de façon permanente et à tous les niveaux. Pour autant, et par principe, cette expression ne peut en aucun cas légitimer le recours à la violence et à la menace, quel qu'en soit le vecteur.

Les évènements graves qui affectent notre territoire ces cinq derniers jours se sont traduits par des épisodes de violence inacceptables, dans plusieurs points de notre département. La dégradation d'équipements collectifs essentiels pour les services à la population et en particulier celle des quartiers les plus modestes : plusieurs de nos communes ont vu ainsi du mobilier urbain, des écoles, commissariats de police, mairie annexe ou des Maisons de l'emploi, brûlés ou dégradés. Des commerces ont également fait l'objet de pillages.

Grâce à la mobilisation des forces de sécurité intérieure, ces deux derniers jours se caractérisent par une évolution plus favorable qui doit absolument se confirmer. La vigilance reste d'actualité, et les forces de sécurité sont mobilisées pour rétablir l'ordre et garantir un retour au calme durable. 79 personnes ont déjà été interpellées sur le département ; plusieurs comparutions immédiates ont déjà eu lieu et se poursuivront cette semaine.

Certains d'entre vous ont subi directement ou indirectement des menaces dirigées contre eux, en raison de leur qualité même d'élu. Ces violences et menaces, à l'encontre des représentants de la démocratie que vous êtes, sont aussi douloureuses qu'intolérables dans notre République.

Le Président de la République et la Première ministre l'ont rappelé, le soutien de l'État à ces élus pris pour cibles reste sans faille et je veux vous assurer de notre appui indéfectible.

Dans les actions du quotidien comme dans les situations d'urgence, dans l'accompagnement des projets comme dans les services de proximité, notre action conjointe est essentielle non seulement pour répondre aux attentes de nos concitoyens,

améliorer leur quotidien et assurer à tous une meilleure qualité de vie, mais aussi pour témoigner que la cohésion nationale doit associer toutes les compétences en œuvrant à toutes les échelles territoriales.

Comme je l'ai fait au moment de ma prise de fonctions et comme je continue à le faire lors de chacune de nos rencontres, avec les sous-préfets, les responsables et les agents de l'État, je tiens à vous redire notre engagement à vos côtés, et notre soutien pour l'accomplissement de vos missions, dans le respect de nos compétences respectives, mais aussi dans la conscience de notre responsabilité commune au service de nos concitoyens et de nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de ma considération la plus distinguée,

et très amicale


Jean-Benoît ALBERTINI